

Message du président

Clause de réversibilité: la Confédération accède à notre demande

C'est bien vrai ! Le Conseil d'administration de la Confédération a décidé d'accorder à tous les retraités d'avant le 1 janvier 1990, le bénéfice de la clause de la réversibilité au conjoint, à 60%, avec la garantie de 10 ans.

C'est une heureuse nouvelle. Elle a de quoi réchauffer le coeur et sécuriser tous les retraités à qui ce futur bénéfice sera garanti à compter du 1 janvier 1994. Toutes les informations seront transmises à chacun(e) par la Confédération ou par le CRAC, en temps et lieu, pour tout ce qui a trait aux modalités de l'application.

Il convient de rappeler que c'est notre Association qui a pris l'initiative de réclamer ces nouveaux avantages, suite à l'annonce faite, en juin 1990, lors de la première assemblée générale du CRAC, que ce bénéfice avait été accordé aux "ACTIFS" depuis le 1 janvier 1990. Je tiens toutefois à souligner que nous avons obtenu l'appui des huit autres associations de retraités des fédérations et de la Confédération Desjardins.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres de notre comité du CRAC. Pendant plus d'un an, ils ont tenu de nombreuses

réunions pour préparer et faire avancer ce dossier. Ils ont présenté notre demande à M. Jocelyn Proteau et au président de la Confédération, M. Claude Béland. Je vous rappelle que ce comité était formé de Jean Larouche, président, Jean-Marie Morissette, secrétaire, Jean-Paul Nadeau et Henri Crompt, tous retraités et membres de notre Association. Me Pierre Robinson et moi-même y avons siégé à titre de membres *ex-officio*.

Dans un autre domaine, vous vous appellerez qu'au cours du mois de juillet, à la suite des projets proposés par les responsables des divers types d'activités que notre Association a mis sur pied, nous vous adressions un questionnaire pour connaître vos opinions et vos desiderata. Nous vous demandions de consacrer "un petit cinq minutes" à ce questionnaire. Nous avons reçu 82 réponses. Au premier coup d'oeil, ce n'est pas beaucoup, mais ce nombre de questionnaires dûment remplis représente environ 20% de nos membres, ce qui est encourageant pour un tel type de sondage. Nous avons donc pu évaluer votre degré d'intérêt pour les projets que nous vous avons soumis et les résultats se révèlent très positifs.

Par ailleurs, les 9, 10 et 11 septembre dernier, j'ai participé, à Chicoutimi, au colloque annuel de l'Association provinciale des directeurs généraux des caisses populaires. Comme je siége au conseil d'administration de cette

association à titre de représentant des membres honoraires (directeurs généraux retraités), j'avais invité ces derniers à participer à ce colloque. Le programme de la journée du vendredi 10 septembre avait justement prévu un atelier de travail entre retraités. Malgré une présence peu nombreuse de participants, nous avons pu échanger et discuter sur des sujets qui nous concernent.

Lors de l'Assemblée générale de l'Association des Directeurs généraux des caisses populaires, le samedi matin, 11 septembre, j'ai pu m'entretenir avec M. Claude Béland et lui faire part de la reconnaissance de tous les retraités touchés par la clause de la réversibilité.

Je ne saurais mieux terminer ce message qu'en vous encourageant fortement à vous intéresser à votre Association et à participer en grand nombre aux activités qui vous sont proposées. La force et la vigueur de toute association lui viennent de ses membres. Je recommande en particulier à celles et ceux qui demeurent dans la région métropolitaine et aux autres qui seraient de passage à Montréal, **les rencontres du mercredi au Salon des Bâtisseurs**. On y joue au billard et aux cartes, on ressasse de vieux souvenirs, on y règle les problèmes du monde, mais surtout on y trouve une atmosphère fraternelle et amicale dont personne ne peut se dispenser.

Gérard Marotte

Échos du salon des bâtisseurs

Ils ont fait un beau voyage !

Une bonne douzaine de membres, conjoint(e)s et ami(e)s de l'Association ont participé, en juillet, au **Tour de la Gaspésie** organisé par la firme *Kilomètres-Voyages*. Les commentaires sont positifs, voire louangeurs, tant pour le choix des lieux d'hébergement que pour le confort de l'autocar, la compétence et la serviabilité du chauffeur et du guide, etc. Bravo à Raymond Audet, qui avait proposé cette expédition.

Il faut fêter ça !

Le 1 novembre marquera le cinquième anniversaire de l'ouverture officielle du **Salon des Bâtisseurs**, de la mise sur pied de notre Association et du démarrage de nos activités. Le Conseil d'administration de l'Association est à mettre un point quelques célébrations de ce premier lustre. On songe notamment à un "5 à 7" auquel vous seriez invités en compagnie des présidents et des directeurs généraux des caisses affiliées, qui comptent parmi nos meilleurs appuis financiers. On soulignerait aussi cet anniversaire lors du repas des fêtes. Vous en serez informés sous peu.

Notez-le dès maintenant:

A propos de ce dîner de Noël, le Conseil d'administration en a fixé la date au mercredi 15 décembre, au Salon Alfred-Rouleau de l'Hôtel Méridien. Vous recevrez plus tard l'invitation officielle accompagnée de la formule-réponse. Jean-Paul Nadeau a encore une fois accepté d'organiser cet événement en compagnie d'un groupe de collaborateurs dévoués.

Préparez votre carnet de chèques

Dans notre dernier numéro, nous vous informions qu'à l'assemblée générale du 19 mai dernier, les membres avaient convenu à l'unanimité de porter le montant de la cotisation annuelle à 25 \$. Ne tombez donc pas à la renverse quand vous recevrez, au cours du mois de décembre, une invitation à renouveler votre carte de membre.

Le gâteau des aînés

Le Conseil d'administration avait pris l'habitude d'expédier un gâteau aux fruits à tous les membres de l'Asso-

ciation âgés de 80 ans et plus, à l'occasion des Fêtes. A la suite de remarques de quelques intéressé(e)s et en raison de problèmes survenus dans l'expédition des gâteaux, le Conseil d'administration a pris la décision de remettre désormais gratuitement leur carte de membres à tous les aînés de 80 ans et plus, au lieu du gâteau. Pour votre information, 47 membres de l'Association font actuellement partie du vénérable club des octogénaires.

Le Quatrième tournoi annuel de golf

Le responsable de cet important événement, Marcel Beauchemin, nous a fait parvenir le communiqué suivant que nous reproduisons avec empressement et reconnaissance :

Le 14 septembre dernier, au club de golf de l'Épiphanie, avait lieu le quatrième tournoi de golf annuel de notre Association. J'ai été particulièrement enchanté de la réponse à l'invitation qui avait été expédiée par une circulaire et reproduite dans le dernier numéro de **L'ENTRE NOUS**. Le nombre des joueurs de golf a en effet augmenté par rapport à l'an dernier puisque nous étions 33. Les 46 personnes qui ont participé aux agapes, à la fin de la journée, représentaient une hausse de 39% par rapport au dernier tournoi.

Quinze prix de présence ont été attribués par un tirage au sort, grâce à la générosité de plusieurs commanditaires: Fiducie Desjardins, Assurance-Vie Desjardins, Visa, Hôtel Méridien et la F.M.O., qui a offert trois balles à chaque joueur et joueuse en plus d'en donner trois douzaines comme prix de présence.

Le sort a voulu que l'un de ces prix de présence, d'une valeur de 75 \$, soit gagné par l'invité d'honneur, M. François Richard. Il l'a mis aux enchères et versé ensuite à l'Association le montant obtenu, soit une somme de 30 \$. Une participante non golfeuse a également mis aux enchères les 12 balles "ULTRA" qu'elle venait de gagner. Elle en a obtenu une somme de 15 \$, ce qui représentait tout de même une économie de 50% pour celui qui avait misé.

M. Fernand Charlebois, membre associé, retraité de l'A.V.D., a gracieusement offert un trophée permanent de participation au tournoi de golf de notre Association. Le gagnant 1993, favorisé

par le sort, est M. André Cardin, retraité de la F.M.O. Comme l'an dernier, l'Association a offert le vin au cours du repas, qui a été servi à partir de 18 h 30.

Je suis donc très fier de constater un intérêt grandissant pour cet événement "Plein-Air" annuel. Je me joins au Conseil d'administration pour souhaiter une participation doublée et même triplée lors du prochain tournoi. Tous et toutes sont reparti(e)s satisfait(e)s de cette belle journée sans pluie qui leur avait été assurée d'avance par le responsable de la journée. Il tient toujours ses promesses grâce aux bons contacts et à la complicité qu'il entretient avec Mère Nature. D'autant plus qu'il demeure convaincu que sur un parcours de golf, il ne pleut jamais: il n'y a que du soleil liquide...

Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Le vendredi 10 septembre dernier, M. Roland Lapointe, représentant du secteur Rouyn-Noranda-Témiscamingue au conseil d'administration de l'Association, organisait un souper-rencontre pour les retraité(e)s de son secteur, au restaurant "Les Trois Fourchettes" de l'Hôtel Noranda, dans la ville du même nom. Ont participé à cet événement, outre Roland Lapointe et son épouse Simone, Roch et Gilberte Roy, Huguette et Dominic Mastromattéo, Jacqueline Fournier et Marie-Lourdes Martel.

Souriez

Le petit Xavier a été choisi pour présenter la gerbe de fleurs et le compliment au pépé et à la mémé qui célèbrent leurs noces d'or. Sa maman lui a mille fois fait répéter la phrase qu'il doit dire à haute voix, de façon à être entendue de toute la famille, avant de déposer les fleurs sur les genoux de grand'mère: "Bonne fête, grand papa et grand'maman, bonne santé et le paradis à la fin de vos jours". Le jour dit, le petit Xavier s'approche, trébuche dans la grosse gerbe de fleurs et s'écrie: "Bonne fête, grand papa et grand'maman, bonne santé et le paradis à la fin de la journée !"

E ntrevue

M^{me} Germaine Trudeau

Quand on parle des pionniers, des défricheurs, des bâtisseurs, on porte habituellement son regard et sa pensée sur les fondateurs, les person-



M^{me} Germaine Trudeau en compagnie de Christina sa petite fille.

nages vedettes, les leaders qui se sont hissés au sommet de la pyramide, qui ont parfois fait la manchette des journaux et qui ont laissé leurs photographies grand format, bien encadrées aux murs des salles des conseils d'administration.

Une curieuse tendance à simplifier l'histoire nous incline à reporter sur la personne d'un roi, d'un premier ministre ou d'un président, le mérite des réalisations réussies sous son "règne". Déjà dans l'Antiquité, les historiens écrivaient sans se gêner que "César avait construit un pont". Nous savons bien que le seul mérite de César consiste à avoir ordonné qu'un pont enjambe le fleuve à tel endroit précis, parce que cette construction s'intégrait dans un plan stratégique surgi de son puissant génie. Il n'en a fait ni les plans ni les devis; il n'a pas remué une seule pierre ni brassé une seule pelletée de mortier. Pendant que des centaines ou des milliers de travailleurs anonymes s'activaient à ériger le pont en question, César pensait à autre chose...jusqu'au jour de l'inauguration.

Ce trop long préambule ne veut en rien diminuer les mérites de tous les césars dont les manuels d'histoire et les chroniques des entreprises perpétuent le souvenir. Nous voulons simplement rappeler qu'autour d'eux on trouve des collaborateurs compé-

tents, dévoués et loyaux sans lesquels aucun règne de quelque César que ce soit ne laisserait de trace. Ces employés ont accepté de travailler dans l'ombre, de former l'équipe indispensable sur laquelle peut s'appuyer le "patron" pour concrétiser ses initiatives et ses ambitions, réaliser ses objectifs, faire progresser l'entreprise.

Madame Germaine Trudeau est typiquement représentative de ces personnes loyales et dévouées qui ont contribué, dans le domaine de leurs compétences respectives, à ériger le pont qui fait la renommée et la fierté de César. Tous ses anciens et anciennes collègues de travail lui

rendent ce témoignage à l'unanimité. Durant une vingtaine d'années, elle a œuvré comme secrétaire de direction à l'Union régionale de Montréal, sans autre ambition que de bien faire son travail et toute à la fierté de voir progresser d'année en année les caisses populaires affiliées.

Dans son confortable appartement du Domaine Saint-Sulpice, qui laisse pénétrer à pleins rayons la lumière et la chaleur de ce beau soleil d'automne, elle évoque avec une satisfaction visible son cheminement professionnel, les circonstances qui l'ont conduite au Mouvement Desjardins et les excellents souvenirs que lui ont laissés tant ses patrons que ses collègues de travail.

Sa carrière n'est pas banale. A l'âge de 16 ans, elle entrait sur le marché du travail, comme employée de bureau, à la Compagnie Watkins, une entreprise de produits alimentaires, pharmaceutiques et de nettoyage distribués par des vendeurs qui faisaient du porte à porte. Peu après, elle était engagée par FAMILIX, une firme concurrente de la précédente, où elle devint rapidement responsable du recrutement et de la formation des vendeurs itinérants, un poste qu'elle occupera une vingtaine d'années. Elle connaissait par coeur, il va sans dire, les 300 produits de cette entreprise dont le

siège social arborait un panneau publicitaire géant qui a longtemps attiré le regard des automobilistes (et de leurs passagers) qui entraient à Montréal par le Pont Jacques-Cartier.

Ayant dépassé le cap de la trentaine et alors qu'elle semble résolument orientée vers le célibat, elle s'engage dans le mariage, abandonne son emploi et se consacre à l'éducation des deux enfants que lui a donnés son époux. Son retour sur le marché du travail fut provoqué par le décès de sa soeur, qui lui était très proche et très chère. Pour combler l'immense vide que ce départ avait laissé et déjouer un état dépressif qui la gagnait, elle décide un jour d'aller offrir ses services dans un imposant immeuble gris du boulevard Saint-Laurent, non loin de chez elle. Elle y est immédiatement embauchée et se rend compte qu'elle se trouve à l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins. Elle travaille pour les regrettés Emile Girardin et Lucien Rémillard avant d'être définitivement affectée au service de M. Gaudiose Hamelin, directeur général puis président de l'Union régionale (Voir **ENTRE NOUS**, Vol. II, No 3, juillet 1993). En 1976, au moment où ce dernier prenait sa retraite, elle décidait de suivre son exemple. Elle avait cependant accepté de travailler auprès de Guy Bernier, le nouveau président, afin d'assurer la transition, quand un malencontreux accident l'obligea à garder la maison. Elle s'installa donc dans cette retraite bien méritée. Deux ans auparavant, elle avait eu la douleur de perdre son époux.

Dans la nomenclature d'aujourd'hui, le poste qu'elle a occupé lui aurait valu le titre d'adjointe administrative; mais durant cette vingtaine d'années qui paraissent aujourd'hui si lointaines, vues du haut des tours du Complexe Desjardins, les titres n'entraient pas dans la liste des priorités, les descriptions de tâches étaient plutôt sommaires et les employés se distinguaient par leur "polyvalence", un terme qui ne faisait alors pas partie du jargon bureaucratique mais qui était vécu au jour le jour.

Madame Germaine Trudeau rappelle avec émotion les excellents souvenirs

qu'elle conserve de ses patrons comme de ses collègues de travail. Elle évoque avec une évidente satisfaction sa collaboration à la Fondation Girardin-Vaillancourt comme secrétaire auprès de M^e Pierre Robinson et son engagement dans Les Amis du Sacerdoce, une association fondée par Emile Girardin et un groupe de dirigeants, au cours des années 1950, à la fin d'une "retraite fermée". Les photographies prises lors d'événements spéciaux et qu'elle conserve précieusement font jaillir des commentaires sympathiques sinon émus. Ce qui ne l'empêche pas d'observer lucidement ce qui se passe autour d'elle. Elle conserve en effet une étonnante vigueur intellectuelle et si une récente défaillance de santé l'a obligée à modifier quelques habitudes de vie, elle n'en demeure pas moins parfaitement autonome. Tous ses ami(e)s, ils sont nombreux, lui souhaitent de conserver encore longtemps l'énergie, la bonne humeur et la vivacité d'esprit qui la caractérisent depuis toujours.

L e Pouvoir Gris (Suite)

Aux élections fédérales du 25 octobre prochain, un électeur inscrit sur quatre sera âgé de 65 ans et plus, s'il faut en croire un commentateur radio-phonique qui réfléchissait récemment sur les ondes à propos du formidable pouvoir que représente cette portion de l'électorat canadien.

Si l'on tient compte du fait que chez les personnes âgées, la proportion des votants est plus forte que dans toutes les autres catégories de la population, on comprend pourquoi les candidats tiennent tant à faire des tournées de poignées de mains dans les centres d'accueil et les clubs de l'âge d'or.

Le même commentateur affirmait également que les gens âgés votent d'abord pour le candidat ou le parti qui leur paraît le plus susceptible d'assurer la sécurité de leurs revenus. Si cette affirmation reposait sur des données rigoureuses elle serait des plus intéressantes, car elle indiquerait un degré de maturité fort encourageant des personnes âgées vis-à-vis de la chose politique. Cela voudrait dire en effet que contrairement aux générations précédentes, les aînés

d'aujourd'hui ne votent pas forcément "rouge", "bleu", "blanc" ou "carreauté" par tradition, parce que leurs parents et leurs grands-parents votaient "rouge", "bleu", "blanc" ou "carreauté"... Cela voudrait dire également que les gens âgés ne placent pas obligatoirement la fameuse question constitutionnelle ou la construction d'un bout de route en tête de leurs priorités: ils font un tri judicieux dans la corbeille des promesses électorales que les candidats viennent déposer à leurs pieds et ils disent plus ou moins ouvertement: "Nous en avons déjà vu bien d'autres. Tu peux promettre d'annuler le déficit en un temps record, de réduire le chômage en un tour de main ou de décrocher la lune, nous savons fort bien qu'au lendemain des élections tu auras une explication toute faite pour t'excuser le plus sérieusement du monde de ne pas remplir tes promesses"... Les personnes âgées ont certainement eu leur mot à dire dans ce sondage qui a permis de constater que les politiciens sont ceux à qui les Canadiens font le moins confiance parmi 31 métiers et professions. Les gens âgés, on peut le présumer, ne voient pas le politicien du même oeil que l'étudiant de cégep déposant pour la première fois son bulletin de vote dans l'urne électorale.

Si les aînés attendent avant tout d'un gouvernement qu'il préserve la sécurité de leurs revenus, ils prouvent qu'ils comprennent parfaitement la finalité d'un gouvernement démocratique: procurer et améliorer le bien-être de la population. La mission d'un gouvernement ne consiste pas, en effet, à enrichir et engraisser les amis du pouvoir, à taxer la classe moyenne jusqu'à la limite du possible, à dépenser jusqu'à s'endetter pour des générations à venir, à stimuler une économie de contrebande et de travail au noir pour ensuite pourchasser (avec des résultats dérisoires) les contrebandiers et les travailleurs clandestins...

Nous avons voulu, comme société, niveler les inégalités sociales et économiques et avons confié aux divers paliers de gouvernement le soin d'assumer la fonction de vases communicants, d'assurer le partage entre les mieux et les moins nantis. Après l'échec lamentable de l'Etat-providence, faudra-t'il en conclure que les gouvernements, quels qu'ils soient, sont incapables d'administrer

et qu'ils ne savent qu'édifier d'énormes et coûteuses machines bureaucratiques aussi inefficaces qu'inhumaines ?

Notant que les "pensions de vieillesse", comme on les appelle, venaient d'être majorées de 0.78 cents par mois, un humoriste commentait récemment: "S'ils n'arrivent pas avec ça...!" L'ironie se situe surtout dans le fait que chaque "78 sous" a coûté plusieurs dollars aux contribuables et que la différence a été engloutie par la machine administrative.

S'il est vrai que 25% de l'électorat canadien a 65 ans et plus et que la majorité de ces personnes ne voteront ni à l'aveuglette ni en appuyant leur choix sur des motifs sentimentaux, il faut en conclure que le "pouvoir gris" existe bel et bien et qu'il n'attend pas qu'on l'inonde de mots d'ordre en lui disant pour qui voter, mais qu'on l'éclaire en lui expliquant pourquoi il devrait faire confiance à l'un plutôt qu'à l'autre.

B ienvenue aux nouveaux membre de l'association

578 GOLLAIN, Gilles, Retraité de la Fédération, délégué régional du secteur de l'Outaouais;

577 LACASSE, Louis, Retraité de la Fédération, délégué régional du secteur des Hautes-Laurentides.

D écès

✓ DESCARY, J. Adélar, directeur retraité de la Caisse populaire de Saint-Philippe de Montréal et doyen des membres de notre Association (Voir *Entre Nous*, Vol. II, No 1, janvier 1993). Décédé le 31 août 1993.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

ENTRE NOUS est publié tous les trois mois au Salon des Bâtisseurs, siège social de l'Association des retraités de la F.M.O. et de ses caisses affiliées, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 214, Succ. Desjardins, Montréal, Q., H5B 1B3. Tél.: (514) 281-8755. Rédaction: L. Beaudoin. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le no.9251064.